

Annexe n° 8 a – Les 20 engagements du label EcoQuartier

| | | | | | | | |
|----------|--|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
| 1 | Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire | 6 | Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain | 11 | Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire | 16 | Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques |
| 2 | Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie | 7 | Mettre en œuvre les conditions de la mixité sociale et intergénérationnelle, du bien-vivre ensemble et de la solidarité | 12 | Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances | 17 | Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération |
| 3 | Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement | 8 | Assurer un cadre de vie sain et sûr | 13 | Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts | 18 | Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage |
| 4 | Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception | 9 | Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie | 14 | Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile | 19 | Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe |
| 5 | Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues | 10 | Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier | 15 | Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants | 20 | Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels |